

Conseil Syndical du 27 janvier 2026

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Sébastien FOURAGE, Françoise ABSOLU, Patrick VALLEE, Denis FOURNIER, Jean Claude BENNERY, Michel KLINGEMANN, Fernand GOURLOT, Michel LECLERCQ, Stéphanie RAMETTE.

Absents excusés : Guy TOUCHARD (pouvoir à Jean Claude BENNERY), Philippe BALIN (pouvoir à Claude LANCRENON), Jérôme RICOU (pouvoir à Claude LANCRENON), Olivier NIOCHE, Gérard DENIS (pouvoir à Claude LANCRENON), Raphaël RAMETTE (pouvoir à Michel LECLERCQ)

Participants à titre consultatif : Sylvain PINAULT, Hugo LEPETIT

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18h30.

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 25 novembre 2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des présents et des représentés.

Travaux de curage à la confluence du Dhuy

L'entreprise devant intervenir pour curer les deux zones a repoussé le chantier au mois de février.

Suite au dernier conseil syndical une procédure de relevé bathymétrique a été rédigée afin de suivre l'évolution des sédiments dans les zones curées. Ces relevés seront effectués par les deux employés de l'ASRL accompagné de Guy TOUCHARD. Michel LECLERCQ demande que ce suivi soit retravaillé en intégrant des paramètres environnementaux comme la pluviométrie. Il informe aussi qu'il souhaite une visite sur le terrain avec Monsieur le Maire. Un premier relevé a été effectué avant le curage révélant une épaisseur de vase atteignant plus de 2 mètres par endroits.

Suivi de la qualité de l'eau

Pour rappel, en aout, le suivi de la qualité de l'eau réalisé sur le Dhuy et le Loiret par l'EP Loire en partenariat avec l'ASRL a été arrêté pour des raisons administratives jusqu'à la fin d'année. Depuis c'est l'arrêt total du suivi de la station de Saint Samson qui a été annoncé. Cette station était la seule présente sur le Loiret non domanial. Les prélèvements effectués à Gobson et au Pont Saint Nicolas reprendront ce jeudi pour l'année 2026.

Hugo LEPETIT profite de ce sujet pour faire un point sur le Contrat territorial dont le bilan de mi-contrat vient d'être effectué. Les premières années du contrat ont été inefficaces avec quelques études mais pas de travaux notamment les reméandrages qui devaient accompagner la destruction des ouvrages. Sur les 500 000€ de budget initial pour les années 2023 à 2025, seulement 200 000€ ont été dépensés. Le projet le plus ambitieux du contrat pour les années à venir est la reconnexion d'une zone humide sur le Morchène devant permettre une diminution des crues. Ce chantier est d'une importance capitale pour le risque inondation.

Travaux des ouvrages des Tacreniers

La première phase de travaux qui consistait à démonter l'ouvrage a été réalisée le lundi 12 janvier. Les trois pelles, les mécanismes et la poutre ont été enlevés permettant de libérer totalement le flux au niveau de cet ouvrage. Un garde-corps a été installé pour protéger des chutes. L'entreprise reviendra installer l'ensemble à l'étiage. Stéphanie RAMETTE s'inquiète de l'impact de cette ouverture sur le niveau et les crues du bassin Saint Santin. Hugo LEPETIT pense que le risque était situé sur la bassin des Tacreniers et ce début de chantier est plutôt une bonne nouvelle pour le risque inondation.

La subvention de l'ASRL sera dépendante de la réception conforme des travaux.

Préparation de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale aura lieu le mardi 7 avril à 18h30 à l'Alliage. Cette année l'accent sera mis sur les usagers de la rivière. L'Aviron Club Orléans Olivet, le Brochet Olivetain et A la Recherche du Passé d'Olivet (ARPO) pourront faire une présentation avec photos. Lors de cette assemblée, un tiers des membres du conseil syndical sont à réélire. Tous les membres rééligibles se présentent à leur réélection.

Questions diverses

- Un courrier a été envoyé aux services de l'état pour savoir si les travaux prévu fin 2025 dans le cadre des pollutions récurrentes du bras du Couasnon ont bien été effectués.

- L'ARPO prépare un livre sur les gares à bateaux, les guinguettes et gloriettes du Loiret. Françoise ABSOLU fera une présentation de ce projet lors de l'assemblée générale.

- Beauvoir : Une pelleteuse est intervenue hier et a fait un drain qui est déjà recouvert de béton. Michel LECLERCQ va se renseigner et donnera l'information.

- Achat capteurs : Les capteurs ont été commandés auprès d'Ijinus suivant la décision du précédent conseil syndical pour un montant de 8 400€.

- Subvention SSL : Le club de Spéléologie Subaquatique du Loiret renforce les connaissances du système karstique et n'hésite pas à épauler l'ASRL lors de présentations. Une proposition de subvention de 200€ est proposée, elle est approuvée à l'unanimité des présents et représentés. Un plan de leur dernière exploration est trouvable en annexe.

- Cormorans : Philippe BALIN a interpellé Claude LANCRENON sur les dégâts causés par la faune sauvage notamment sangliers et cormorans. Pour information 218 cormorans ont été comptés sur le Loiret et la Loire (réserve) dont 59 sur le Loiret non domanial lors de recensement annuel du 16 janvier.

- Hydrocotyle : Stéphanie RAMETTE interpelle le conseil syndical sur la présence massive d'hydrocotyle Fausse Renoncule sur le Loiret domanial. Malheureusement le SMBL et les naturalistes ne se préoccupent pas de ce problème considérant qu'il n'y pas d'impact sur la flore locale. La situation est maitrisée sur le Loiret non domanial du fait de fait de l'intervention régulière des deux employés.

- Dates de prochaines réunions : Conseil syndical : 17 mars 2026.
 Assemblée générale : 7 avril 2026

Claude LANCRENON clôture le conseil à 19h50.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT

Secrétariat :

336 allée Sainte Croix

45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81

contact@asrl.fr

www.asrl.fr

Le 15/10/2025

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 27 janvier 2026 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du conseil syndical du 25 novembre 2025**
- **Travaux de curage à la confluence du Dhuy**
- **Suivi de la qualité de l'eau**
- **Travaux des ouvrages des Tacreniers**
- **Préparation de l'assemblée générale**
- **Questions diverses : - Subvention SSL**

Le président,
Claude LANCRENON

